



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/10/2022

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf octobre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ent) présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme FRANCOIS Vanessa.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 14
Absents : 0
Excusés : 2
Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Etai(ent) excusé(s) : Mme DELORME Sylvie, Mme LURION Eve-Hélène.

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Vente tracteur
Délibération n°2022 - 54

Date de convocation
14/10/2022

Date d'affichage
21/10/2022

Considérant la demande du comptable public pour pouvoir vendre du matériel,

La Mairie possède un ancien tracteur chargeur de marque John Deere qui fonctionne par intermittence. Les frais de réparations sont plus élevés que la valeur du tracteur c'est pourquoi la Mairie a décidé de le vendre.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

21/10/2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE

Madame le Maire à vendre le tracteur pour un montant de 2 200€.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

